

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DES ENFANTS



Mairie du 9^e arrondissement de Lyon
6 place du Marché - 69009 LYON
04 72 19 81 81 - mairie9.messagerie@mairie-lyon.fr
www.mairie9.lyon.fr

LE CAE - 2022 - 2024



UN CAE, POUR QUOI FAIRE ?

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DES ENFANTS (CAE) EST UN LIEU :

D'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

j'apprends à
comprendre le
fonctionnement
de ma ville



DE DISCUSSION

“ je m'exprime
et j'écoute les avis
de mes
camarades ”

DE PROPOSITIONS ET D'ACTIONS

je propose des projets utiles
pour l'ensemble des habitants et
habitantes de l'arrondissement

LE CAE, SON MODE D'EMPLOI

JE SUIS ÉLECTEUR OU ÉLECTRICE SI :

- je vais à l'école dans le 9^e arrondissement
- je suis élève de CM1 et CM2

JE PEUX ÊTRE CANDIDAT OU CANDIDATE AUX ÉLECTIONS SI :

- je vais à l'école dans le 9^e arrondissement
- je suis élève de CM1 ou CM2
- je dépose ma candidature auprès de mon école
(voir le formulaire à la fin du livret, à remplir, à découper et à remettre à l'école)
- mes parents sont d'accord (voir le formulaire à la fin du livret, à remplir, à découper et à remettre à l'école)
- j'ai envie de m'investir dans mon arrondissement
- je m'engage pour une durée de 2 ans



**JE DÉPOSE
MA CANDIDATURE AVANT
LE 14 OCTOBRE 2022**

LE CAE, LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Je suis candidat ou candidate, j'ai plein d'idées pour changer ma Ville, je présente mes projets à mes camarades de mon école.

**JE MÈNE
MA CAMPAGNE
ÉLECTORALE
DU 17 AU
21 OCTOBRE 2022**



LE CAE, LES ÉLECTIONS

Les électeurs se répartissent dans 9 écoles : Jean Zay, Frederic Mistral, Antonin Larborde, Saint-Charles-de-Serin, Les Bleuets, Audrey Hepburn, Gare D'Eau, La Sauvagère et l'institut médico-éducatif Le Bouquet.

Le CAE est composé de 18 élus, un garçon et une fille par école.

Les membres du CAE sont élus au suffrage direct, à bulletin secret. C'est-à-dire un bulletin avec le nom d'une fille, un bulletin avec le nom d'un garçon. Je dépose mes deux bulletins dans l'urne, et celui et celle qui ont le plus de voix sont élus.

Je vote pour un candidat et une candidate de mon école.

**JE VOTE
À PARTIR DU
7 NOVEMBRE 2022**

LE CAE S'INSTALLE !

Le CAE se réunit pour la première fois quelques jours après l'élection. C'est un moment solennel qui se déroule en mairie d'arrondissement. Les nouveaux élus, leurs parents, les enseignants et les élus adultes sont invités.

Il n'y aura pas d'élection d'un maire enfant. L'objectif étant de travailler ensemble en formulant des propositions de façon collégiale.

**LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
POUR ENFANTS EST INSTALLÉ
EN NOVEMBRE 2022**



LE CAE, QUELLES MISSIONS ?

Le CAE se réunit 6 à 7 fois par année scolaire. Soit un mercredi par mois de 14h à 16h30 en Mairie d'arrondissement. Il se réunit soit en séance plénière, soit en commission.

LES SÉANCES PLÉNIÈRES :

Les 18 élus se réunissent pour aborder un thème commun ou pour présenter le travail réalisé en commission.

LES COMMISSIONS :

Avec l'aide des animateurs, lors du premier CAE, je devrai choisir entre deux commissions :

- *La commission « je donne mon avis »*

Les élus adultes demandent un avis au conseil des enfants sur des projets concrets : aménagement d'un jardin, organisation de manifestations festives (carnaval, 14 juillet...).

Après réflexion et concertation, je donne mon avis et je fais des propositions utiles et réalisables.

- *La commission « je participe à la création du label ainés friendly & ville des enfants »*

C'est un label créé par la ville de Lyon. Je participe à la création d'une grille de critères, je me déplace dans certains bâtiments comme les bibliothèques et je vérifie que l'établissement prend en compte les besoins des enfants et des seniors.



Être un élu ou une élue au sein du CAE, c'est aussi participer à la vie de l'arrondissement !

Dès que je suis disponible, je participe aux temps forts de l'arrondissement : carnaval, commémoration du 11 novembre et du 8 mai, 14 juillet...



POUR RÉSUMER !



Du 1^{er} septembre au 14 octobre 2022

Je dépose ma candidature



Du 17 au 21 octobre 2022

Ma campagne électorale
peut commencer !



Du 7 au 15 novembre 2022

Je vote pour un garçon
et une fille de mon école



Du 21 au 30 novembre 2022

Si je suis élu ou élue,
je participe à mon premier
conseil d'arrondissement



Du 1^{er} décembre 2022 à juin 2024

Je m'investis pendant 2 ans
et je participe aux conseils
d'arrondissement qui se déroulent
les mercredis après-midi



CANDIDATURE AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR ENFANTS DU 9^e ARRONDISSEMENT DE LYON

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

.....

ÉCOLE :

CLASSE :

déclare faire acte de candidature à l'élection du conseil d'arrondissement pour enfants du 9^e arrondissement de Lyon.

Si je suis élu/élue je m'engage à participer aux réunions du conseil et à m'investir pendant la durée du mandat, soit 2 ans.

À

le

Signature

Candidature à transmettre à l'école avant le 14 octobre 2022. Cette candidature doit être accompagnée obligatoirement de l'autorisation parentale (coupon en fin de livret)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.e :

PRÉNOM :

NOM :

Autorise mon enfant :

À déposer sa candidature au conseil d'arrondissement pour enfants du 9^e arrondissement de Lyon.

À participer aux réunions et commissions les mercredis après-midi, 6 à 7 réunions par année scolaire (hors vacances), et ce pour la durée du mandat, soit deux ans.

J'autorise la Ville à photographier et à filmer mon enfant dans le cadre de ses fonctions d'élu.e, autorise la mairie d'arrondissement à diffuser l'image de mon enfant aux partenaires du projet (école, animateur, journaliste...), et à publier les photographies ou vidéo de mon enfant sur les supports papiers et numériques de la ville de Lyon.

Je n'autorise pas la Ville à photographier et à filmer mon enfant dans le cadre de ses fonctions d'élu.e du conseil d'arrondissement des enfants

À le

Signature

Sans cette autorisation parentale complétée et signée, votre enfant ne pourra pas déposer sa candidature

